

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 31 (1905)
Heft: 4

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Comité fera des propositions définitives à la prochaine assemblée générale.

9^e Travaux et courses.

On décide en principe pour cette année les deux courses suivantes :

Printemps : visite de la nouvelle ligne Flamatt-Laupen (course projetée déjà l'année dernière et renvoyée à cause du mauvais temps) ; en automne : course dans le Simmenthal par Thoun-Zweisimmen et retour par les Chemins de fer de la Gruyère.

10^e Divers.

La démission de M. Bise, caissier, a été acceptée avec regret ; en considération des services rendus à la Société fribourgeoise et au canton comme commissaire général, il a été proclamé membre honoraire de notre Société.

M. Gremaud, président, fait remettre à chaque membre un exemplaire de la brochure de M. Ritter, ingénieur, à Neuchâtel, sur le « Barrage de Fribourg », que M. Ritter a offert, à titre gracieux, à notre Société, dont il est membre honoraire.

II. Banquet.

Suivant le programme, le banquet qui suivit la séance fut servi à 12 ¹/₂ h. et 38 membres y participèrent.

M. le président ouvre la série des toasts.

Après avoir souhaité la bienvenue à l'assistance et salué tout spécialement les membres externes, il donne lecture de son rapport sur la marche de la Société, dont nous donnons ci-après un court résumé :

Le nombre des membres de la Société était le 15 janvier 1905 de 144, dont 89 internes et 55 externes. 20 seulement font partie de la Société suisse.

Nous avons eu malheureusement un décès à enregistrer, celui de M. Blaser, ingénieur, membre fondateur de notre Société. Un article nécrologique lui a été consacré dans le *Bulletin Technique*¹.

Depuis la dernière assemblée générale (10 janvier 1904), il a été tenu 12 séances. La Société s'est occupée de différentes questions administratives, entr'autres :

a) Examen d'un projet de laboratoire fédéral pour l'essai des combustibles ; b) Rapport sur la liquidation de la Société des automobiles ; c) Unification des formulaires des cahiers des charges et de soumission, proposée par la Société suisse des entrepreneurs (Baumeister) ; d) Revision des statuts, etc.

La Société avait projeté en 1904 deux courses : l'une eut lieu le 23 mai (lundi de Pentecôte), à Monthovon par les Avants, dont une description a été faite dans le *Bulletin Technique*² ; l'autre sur la ligne de Flamatt-Laupen-Guminen. Empêchée par le mauvais temps, cette course a été renvoyée à l'année prochaine.

En terminant, le Président adresse quelques exhortations à l'assemblée sur la nécessité de travailler un peu plus pour l'intelligence : On n'étudie pas assez chez nous, surtout les jeunes gens ; on se contente de faire sa besogne quotidienne plus ou moins bien, mais on lit peu et on ne cherche pas à se mettre au courant des progrès réalisés dans le domaine technique. C'est pour ces motifs que nos séances sont souvent si peu fréquentées, où cependant on peut apprendre bien des choses. Nous devons toutefois excepter un certain nombre de membres qui, toujours les mêmes, suivent nos séances régulièrement et avec intérêt.

L'orateur forme des vœux pour que les membres de la Société soient plus actifs et plus assidus aux séances, qu'ils complètent leurs connaissances techniques par la lecture de publications scientifiques et techniques.

C'est à la réalisation de ce vœu et aux membres zélés de la Société qu'il porte son toast.

Après la lecture du rapport, on passe à la partie récréative qui se termine à 7 h. du soir par des productions très variées.

¹ Voir N° du 25 novembre 1904, page 403.

² Voir N° du 10 juillet 1904, page 280.

Association amicale des anciens élèves de l'Ecole d'Ingénieurs de l'Université de Lausanne.

Séance du 18 février 1905, à la brasserie du Musée, à Lausanne.

L'ordre du jour de la séance, qui était publique, comportait deux causeries ; l'une de M. G. Nicole, directeur de la Compagnie vaudoise des forces motrices des lacs de Joux et de l'Orbe, sur le chemin de fer Viège-Zermatt et son développement ; l'autre de M. W. Cosandey, ingénieur au Département des Travaux publics, sur l'entretien des routes dans le canton de Vaud.

M. Nicole, qui pendant six ans a dirigé l'exploitation du Viège-Zermatt, s'est surtout attaché à montrer les difficultés rencontrées par la Compagnie, du fait de la Viège tout d'abord, qui voisine la ligne et la menaçait constamment ; puis de la part des torrents transversaux, des glissements de terrain, des chutes de pierres et des avalanches. Il décrit les travaux d'endiguement et de barrage qui ont eu raison de la rivière, et ceux qui sont destinés à parer à ces divers accidents. Des cartes et de nombreuses photographies illustrent cet exposé. Le chemin de fer Viège-Zermatt donne malgré tout d'excellents résultats financiers ; sauf en 1892 et 1893, où des travaux considérables furent effectués, le dividende n'a fait que progresser pour atteindre 6 % en 1899, 1900 et 1901, 6 ¹/₂ % en 1902 et 7 % en 1903.

Nous reviendons plus tard sur la communication de M. Cosandey.

L'assemblée comptait une soixantaine de personnes.

CONCOURS

Hôtel des Postes et des Télégraphes à La Chaux-de-Fonds¹.

Le concours a été fermé le 31 janvier dernier. Le jury a décerné les prix suivants :

1^{er} Prix : Fr. 1800, à MM. Fulpius et Duval, architectes, à Genève.

2^{ème} Prix : Fr. 1100, à MM. Yonner et Jaquillard, architectes, à Neuchâtel.

3^{ème} Prix « ex æquo » : Fr. 700, à MM. Lambelet et Boillot, architectes, à La Chaux-de-Fonds.

4^{ème} Prix « ex æquo » : Fr. 700, à M. Schaltenbrand, architecte, à La Chaux-de-Fonds.

5^{ème} Prix « ex æquo » : Fr. 700, à MM. J.-U. Debély et Jeanmaire, architectes, à Cernier et La Chaux-de-Fonds.

Tous les projets seront exposés publiquement, du 19 février au 5 mars, dans la bibliothèque du nouveau palais fédéral, à Berne, et du 7 au 13 mars à La Chaux-de-Fonds.

¹ Voir N° du 10 novembre 1904, page 391.

Percement du tunnel du Simplon.

Il restait à percer, le 16 février à minuit : 40 m. ; le 17 : 34 m. ; le 18 : 29 m. ; le 20 : 19 m. ; le 21 : 15 m. ; le 22 : 10 m. Du côté Sud, les travaux ont été momentanément suspendus le 22 février, à 3 h. de l'après-midi, par une venue d'eau chaude de 30 lit. p. sec. Toutes les dispositions ont été prises pour obtenir une évacuation immédiate de l'eau qui s'est accumulée du côté Nord, dans la galerie d'avancement en contre-pente, derrière les portes étanches du km. 10,410. On a mis en activité les pompes afin de diminuer le volume d'eau qui devra s'écouler du côté d'Iselle, et de vider autant que possible la poche d'eau. Le 23 fév., à 9 h. du soir, il restait 5 m. à percer.

Les deux galeries de direction se sont rencontrées le 24 février, à 7 h. 20 du matin.

Nous avons le profond regret de faire part à nos collaborateurs et lecteurs du décès de

M. H.-Ed. JUVET

Architecte à Genève, Membre du Comité supérieur de Rédaction du « Bulletin Technique »,

survenu le 14 février, à Genève.

Dans un numéro prochain, nous comptons rappeler, avec plus de détails que nous ne pourrions le faire aujourd'hui, quelle fut l'activité de M. Juvet.

A sa famille et à ses nombreux amis, nous exprimons ici toute notre sympathie.

(La Rédaction).